



COMMISSION JURIDIQUE, DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

OBJET : RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 29 AVRIL 2026

Compte tenu des dossiers disciplinaires récents, notamment relatifs à des faits de violence, la CJDR estime nécessaire de rappeler que l'ensemble des acteurs participant aux compétitions organisées par la LNB, y compris les dirigeants de clubs, sont soumis à une exigence particulière d'exemplarité, tant sur le terrain qu'en dehors de celui-ci. Elle souligne à cet égard que chacun doit avoir pleinement conscience que son comportement est de nature à impacter directement l'image du basketball.

Réunie le 29 avril 2026, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements de la Ligue Nationale de Basket a rendu les décisions suivantes :

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

Dossier n°D49 – Adam MOKOKA (JL BOURG BASKET)

J27 Betclik ELITE – ELAN CHALON / JL BOURG du 18 avril 2026 :

- Comportement intimidant et/ou menaçant

➤ **Suspension d'un (1) match ferme**

Le match de suspension ferme est fixé lors de la rencontre suivante :

- J28 Betclik ELITE – JL BOURG / SAINT QUENTIN BB

Dossier n°D50 – Obinna ANOCHILI-KILLEN (ELAN CHALON)

J27 Betclik ELITE – ELAN CHALON / JL BOURG du 18 avril 2026 :

- Comportement intimidant et/ou menaçant

➤ **Suspension d'un (1) match ferme**

Le match de suspension ferme est fixé lors de la rencontre suivante :

- J28 Betclik ELITE – PARIS / CHALON

AFFAIRE RÉGLEMENTAIRE

Réserve – Rencontre EVREUX / DENAIN du 21 avril 2026

Non-respect d'une sanction de suspension par M. Ali BOUZIANE, entraîneur principal de DENAIN

- **Perte par pénalité pour le club de DENAIN VOLTAIRE BASKET de la rencontre J34 ELITE 2 – ALM EVREUX BASKET EURE / DENAIN VOLTAIRE BASKET**

Conformément à l'article 244.1, en cas de match perdu par pénalité pour l'équipe fautive, la victoire est attribuée à son adversaire ; ceci entraîne le changement du score en 0-0. L'équipe fautive aura le plus mauvais goal-average en cas d'égalité au classement avec les autres équipes de la compétition.